



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE REUNIONS

PROCES VERBAL RECAPITULATIF N° 9

ANTENNE DU HAVRE

Réunion du : 13 mars 2018

A : 19 H

Lieu : siège du D.F.S.M. - Antenne du Havre -

Vice-Président : M. Olivier BELLIN.

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD ; MM. Eric AUGER, Daniel CHOPART, Pierre LUCAS, Mary SAWANEH

Membre absent excusé : M. Jean-Luc TROADEC.

Participait à la réunion pour le sujet le concernant : M. Gilles FOUACHE

§§§§

Très touchés par la disparition de M. Lucien FLEURY, les membres de la Commission adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

§§§§

Adoption du procès-verbal

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal N° 8 de sa réunion du 22 février 2018.

§§§§

Courriers - Réponses

La Commission a bien pris connaissance du mail que lui a transmis le secrétariat du DFSM – Antenne du Havre - émanant d'un dirigeant de club havrais qui évoque certains faits constatés lors d'un de ses matchs.

§§§§

Le point sur les observations

*** Féminines**

Le sujet a été abordé. Nous sommes en attente de précisions et de confirmations pour l'élaboration des rapports d'observations spécifiques aux Féminines.

Florence LEMAISTRE représente les Féminines sur l'Antenne du Havre dont certaines doivent être observées très prochainement, observations qui se feront avec l'aide de Cédric ACHY.

D'autre part, lorsqu'elles sont convoquées pour diriger des rencontres, il est indispensable que les Chargés de désignations en soient informés.



* Arbitres de D 1

Pierre nous précise, qu'à ce jour, il ne reste qu'un seul arbitre à observer.

§§§§

Finales Départementales U 13

Ces finales sont prévues le 7 avril prochain. Gilles FOUACHE, de passage au district, s'est joint spontanément à nous pour nous donner des informations susceptibles de nous intéresser. Il faut savoir que sur les 16 équipes retenues, filles et garçons, 6 seront qualifiées pour la finale régionale et que 12 arbitres seront désignés pour diriger les rencontres. Gilles ajoute qu'il participera prochainement à une réunion où certains points seront précisés.

Il serait souhaitable de connaître, dès octobre, les besoins en arbitrage pour l'ensemble de la saison afin que toutes dispositions soient prises pour que tout ce passe pour le mieux et pour éviter d'éventuels désagréments.

§§§§

Formation des candidats pour la ligue

Mary déplore le manque d'investissement de certains de nos arbitres qui ont tous reçu les questionnaires, qui tardent à nous être retournés. Nous espérons que nos collègues seront prêts pour le 7 avril prochain.

§§§§

Discipline

Il est regrettable de rencontrer encore des problèmes avec certains de nos arbitres qui pour des raisons non valables n'honorent pas les matchs sur lesquels ils sont désignés.

Pierre et Eric font le point. Les collègues concernés seront convoqués prochainement pour s'expliquer devant le conseil de discipline de notre commission.

§§§§

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 15 .

La prochaine réunion aura lieu le **Mardi 10 avril 2018**, même heure même lieu.

Le Vice-Président de la Commission

Antenne du Havre

Olivier BELLIN

La Secrétaire de la Commission

Antenne du Havre

Michèle LE BASTARD



ANTENNE DE ROUEN

Réunion plénière des arbitres du DFSM - Antenne de Rouen du : 23 février 2018

A : 18 h 30

Lieu : Darnétal

Vice-Président : M. Stéphane CERDAN

Membres de la CDA de Rouen présents : MM. Christophe BROXOLLE; Francis DEVAUX ; Patrick DUBOC ; Jean-Pierre DUBREUIL et Lilian LEROUX

Membre absent excusé : M. Frédéric DESORME

§§§§

Accueil et pointage des participants

98 personnes assistent à la réunion, dont 84 arbitres. 33 arbitres sont excusés et 51 arbitres absents.

§§§§

Ouverture de la réunion par le Vice - Président de la CDA du DFSM - Antenne de Rouen

En l'absence regrettée mais excusée de M. David GERVAIS, Président de la CDA du District de Football de Seine Maritime (DFSM), **Stéphane**, Vice-Président de l'Antenne de Rouen, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux arbitres et personnes présents. Il les remercie d'avoir répondu à cette invitation dans cette belle salle du Centre Henry SAVALE mise à disposition par la municipalité de Darnétal.

Il salue la présence de deux membres de l'ancienne CDA en la personne de MM. José PAULA DA COSTA (ancien Président de CDA) et Roger FEUGERE (ancien Responsable des désignations et ancien Président de la Commission détection et fidélisation des arbitres).

Il remercie également le club de l'Olympique de Darnétal pour son aide pour l'octroi de cette salle.

Il souhaite la bienvenue et remercie de sa présence M. Christopher LANGLOIS, dirigeant au club mais aussi conseiller municipal de la ville de Darnétal.

Stéphane excuse l'absence de M. André MASSARDIER, Président du DFSM, retenu à Octeville de par sa fonction.

Il félicite les stagiaires des sessions de Yerville de novembre 2017 et janvier 2018 reçus à l'examen d'arbitre stagiaire.

Il souhaite un prompt rétablissement à tous nos collègues arbitres qui sont blessés ou malades, ainsi qu'à leurs proches.

L'Antenne de Rouen, de la CDA du DFSM présente ses condoléances à la famille et aux proches de :

* M. Jean BOULLE, ancien Président du DFF

* M. Henry LE SANN, ancien Président de la CRA.

Elle présente également ses condoléances à nos collègues et amis ainsi qu'à leurs familles qui ont eu la douleur de perdre un proche :

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



- * M. Georges MAZIRE, pour le décès de sa sœur,
- * M. Mohand Saïd KOURDACHE, pour le décès de sa grand-mère,
- * M. Djabe KONATE, pour le décès de sa sœur.

L'assistance est invitée à se lever pour observer une minute de silence.

§§§§

Parole donnée aux représentants du club et de la municipalité de Darnétal

Stéphane donne la parole à M. Christian LECERF, Maire de Darnétal, qui souhaite la bienvenue aux arbitres et les remercie pour le rôle qu'ils ont tous les week-ends sur les terrains

Monsieur le Maire fait ensuite une présentation de sa ville, en insistant sur le côté social auquel il est attaché.

« C'est plus la vie sociale qui anime le sport à Darnétal plus que le côté niveau de compétition ».

Il raconte quelques anecdotes sur sa ville et sur « quelques grandes heures » du club de Darnétal.

M. Christopher LANGLOIS, représentant le club local, prend le relais pour présenter le club de Darnétal dont l'équipe fanion évolue en Départemental 1, anciennement 1^{ère} Division de District et pour laquelle, l'un comme l'autre, espère une montée au niveau supérieur, tout en conservant cet esprit formateur et social auquel la ville et le club restent principalement attachés.

Ils souhaitent chacun leur tour une bonne saison aux arbitres et une bonne fin de réunion.

§§§§

Parole donnée à Francis DEVAUX - Responsable des désignations Seniors

Francis fait un inventaire des besoins par week-end en fonction du nombre de matchs :

- Départemental 1 (ex 1^{ère} Division) = 6 matchs → besoin de 6 centraux et de 12 assistants
- Départemental 2 (ex 2^{ème} Division) = 12 matchs → besoin de 12 centraux
- Départemental 3 (ex 3^{ème} Division) = 6 matchs → besoin de 6 centraux
- Seniors Matin Départemental 1 = 6 matchs → besoin de 6 centraux
- Seniors Matin Départemental 2 = 15 matchs → besoin de 15 centraux
- Vétérans = 6 matchs → besoin de 6 centraux
- Jeunes U 18 → entre 5 et 8 centraux
- Jeunes U 15 → entre 8 et 9 centraux
- La Ligue utilise le dimanche environ une trentaine d'arbitres du District comme Assistants en Régional 2, Régional 3, DH U 19, PH U 19, DH 15 et PH 15.
- Foot Entreprises Régional 1 → 6 assistants
- Foot Entreprises Régional 2 → entre 5 et 6 centraux
- Soit un besoin d'environ 120 arbitres tous les week-ends alors que nous disposons que de 91 arbitres opérationnels, sans compter les indisponibilités.

Francis déplore qu'il y ait trop d'indisponibilités de dernière minute.

Il rappelle que, sauf cas de force majeure, les indisponibilités doivent parvenir aux responsables des désignations au moins 3 semaines à l'avance. Toute indisponibilité à moins de trois jours doit faire l'objet d'un justificatif par écrit ou par mail.



Avec tous les matchs en retard, il rappelle que les arbitres doivent consulter leurs désignations également en semaine car des matchs vont se dérouler en semaine. Que ceux qui ne souhaitent pas arbitrer en semaine doivent dès à présent le prévenir par mail.

37 arbitres ont été sanctionnés depuis le début de la saison.

Il rappelle un point qui est parfois source d'erreur de la part de certains arbitres, à savoir que sur la FMI, si un joueur est sanctionné de 2 avertissements, il faut cocher la case « Jaune + Jaune = Rouge » et non 2 fois « Jaune ».

Il rappelle également que, même avec la FMI, la vérification de l'identité des joueurs est obligatoire, ce qui provoque la réaction de quelques arbitres par le fait que les équipes ne disposent plus des licences papier, mais d'une application « licences » sur leurs téléphones portables.

Francis termine son intervention en rappelant qu'il est le seul contact pour ce qui concerne les désignations et les indisponibilités Seniors, et non pas les autres membres de la CDA.

Il rappelle son adresse mail ainsi que son nouveau numéro de téléphone :

devaux_francis@orange.fr - 06.20.09.25.28

§§§§

Parole donnée à Lilian LEROUX - Responsable des désignations JEUNES

Lilian a en moyenne 25 arbitres disponibles chaque week-end.

Il fait le point sur les principales difficultés rencontrées :

- indisponibilité tardive
 - matchs reportés par le District
- Il rappelle l'importance de regarder ses désignations jusqu'au vendredi soir.

Il lance un appel aux « Jeunes » voulant arbitrer le dimanche sur des compétitions de Ligue.

§§§§

Parole donnée à Patrick DUBOC - Responsable des Observations

Patrick fait le point sur les observations depuis le début de la saison sur l'Antenne de Rouen :

* Arbitres de District 1 = 15 arbitres

- Sur ces 15 arbitres, 11 ont été observés. Il reste donc 2 arbitres à voir sachant que l'un n'arbitre qu'uniquement le dimanche matin (bien que conservant son titre d'arbitre D 1, il ne compte plus dans l'effectif des arbitres D 1) et qu'un autre a arrêté l'arbitrage

* Arbitres de District 2 = 27 arbitres

- 11 arbitres potentiels dont 6 ont été observés
- Il reste donc 5 arbitres à voir

* Arbitres de District 3 = 52 arbitres

- 9 arbitres potentiels dont 4 ont été observés
- Il reste donc 5 arbitres à voir

* Jeunes Arbitres de District 1 = 37 arbitres

- 10 arbitres ont été observés
- Il reste 27 arbitres à voir

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



* Arbitres Stagiaires / Session de juillet 2017 = 6 arbitres reçus, dont 2 Féminines

* Arbitres Stagiaires / Session de novembre 2017 = 4 arbitres reçus dont 2 Féminines

* Arbitres Stagiaires / Session de janvier 2018 = 5 arbitres reçus

- 1 Féminine de moins de 18 ans à parrainer
- 1 de plus de 18 ans
- 3 Jeunes de moins de 18 ans à parrainer

Pour ce qui concerne l'Antenne du Havre :

* Arbitres de District 1 = 9 arbitres

- 6 arbitres ont été observés
- Il reste donc 3 arbitres à voir

* Arbitres Stagiaires = 33 arbitres reçus depuis juillet 2017

- 8 arbitres ont été observés

* Jeunes Arbitres de District 1 = 40 arbitres

- 1 arbitre a été observé

§§§§

Parole donnée à Jean-Pierre DUBREUIL pour une présentation du nouveau barème disciplinaire

Jean-Pierre fait d'abord un rappel de quelques articles du Statut Régional de l'Arbitrage sur lesquels s'appuie ce barème disciplinaire, et qui exposent les obligations faites aux arbitres et les mesures susceptibles d'être prises à leur encontre en cas de non-respect de ces dispositions.

Il précise que ce nouveau document a été rédigé dans le but essentiel d'unifier les mesures susceptibles d'être prises à l'encontre de tous les arbitres du District de Football de Seine Maritime. Unification des mesures désormais communes aux 3 Antennes de Dieppe, Le Havre et Rouen.

Il présente les obligations faites aux arbitres : présences aux matchs, indisponibilités, auditions, réunions et stages, devoirs administratifs et comportement, et les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils ne respectent pas ces dispositions.

Il est rappelé que toute absence (match, stage, réunion, ...) doit être justifiée, sous peine d'être sanctionnée.

§§§§

Intervention du Vice-Président de la CDA du DFSM - Antenne de Rouen – Stéphane CERDAN

Stéphane reprend la parole pour donner quelques informations diverses.

Présentation des championnats pour la saison 2018 / 2019

Compte tenu du fait qu'il n'y aura plus que deux groupes de Départemental 1 (ex 1^{ère} Division) la saison prochaine, il en va de soi qu'il y aura une diminution du nombre d'arbitres officiant dans cette division. Il n'y a encore rien de bien défini en ce qui concerne leur nombre pour la prochaine saison.

Le Bureau de la CDA va y travailler dans les semaines à venir afin de présenter un projet devant la CDA

Pour ce qui concerne le classement de fin de saison pour les arbitres de District 1, il se fera sur la base d'une seule observation sur le terrain.



Il n'y aura pas de classement dans les autres divisions. Il y aura néanmoins des montées selon des modalités qui seront à définir en CDA.

Les finales des Coupes de District seront organisées par l'Antenne de Dieppe.

M. Christophe BROXOLLE a été nommé membre de la CDA le mardi 20 février 2018 par le Comité de Direction du DFSM. Il devient ainsi le 7^{ème} membre de l'Antenne de Rouen.

Tous les Stagiaires reçus à l'examen et qui n'ont pas encore réalisé un électrocardiogramme (ECG) doivent le faire avant le 30 juin 2018. A défaut, leur licence d'arbitre ne sera pas renouvelée pour la saison 2018 / 2019.

§§§§

Parole donnée à Patrick DUBOC au titre de l'UNAF 76

Patrick, Président de l'UNAF 76, rappelle à chacun l'intérêt d'adhérer à une association d'arbitre, ne serait-ce, ce qu'il ne souhaite à aucun arbitre, l'aide juridique que l'UNAF peut leur apporter.

Le nombre des adhérents est actuellement de 206.

Patrick fait le point sur les affaires juridiques en cours, sachant que l'une sera mise en délibéré le 6 avril prochain.

Il présente ensuite les activités de l'UNAF 76 :

- 20 octobre 2017 : match de hockey sur glace Rouen - Chamonix avec repas dans les loges
- 1er novembre 2017 : tournoi de Boulogne-sur-Mer avec 2 équipes. Victoire de l'une d'entre elles et Rouen conserve définitivement la coupe. Le 2^{ème} équipe termine 2^{ème} du tournoi
- 23 décembre 2017 : Noël des enfants au Cirque Médrano de Rouen
- 23 janvier 2018 : participation au tournoi de Lens
- 9 février 2018 : repas des anciens arbitres dans un restaurant à Montivilliers
- 10 février 2018 : participation au tournoi de la Somme avec 2 équipes
- 3 mars 2018 : participation au tournoi de Futsal à Meudon
- 31 mars 2018 : tournoi UNAF de Rouen organisé à la salle Jean Jaurès à Oissel
→ à cette occasion, nous recherchons des arbitres pour ce tournoi UNAF
- 5 ou 6 mai 2018 : match de Ligue 1 Caen / Monaco - prix des billets : 50 € transport inclus avec casse-croûte et boissons offerts par l'UNAF
- 2 juin 2018 : tournoi de l'Amitié à Cléon avec repas le midi et Assemblée Générale de l'UNAF 76
- 16 juin 2018 : Assemblée Générale de la Section Régionale Normandie avec tournoi et repas le midi

§§§§

Clôture de la réunion par Stéphane CERDAN

Stéphane, avant de clôturer cette réunion plénière, remercie M. José JEANNE qui a dû quitter l'arbitrage pour raison de santé à la fin de la saison dernière. A cette occasion, il lui remet en cadeau un bon d'achat valable dans plus de 500 enseignes et remerciement de plus de 20 ans au service de l'arbitrage.

Devait aussi être honoré M. Johnny BLAISE, mais celui-ci n'ayant pu assister à la réunion à cause d'un décès dans sa famille, un cadeau de même nature lui sera offert aussi pour les services rendus à l'arbitrage.

Stéphane remercie ensuite tous les arbitres et membres qui ont assisté à cette réunion.



Il insiste une nouvelle fois à savoir que la CDA est faite pour les arbitres et au service des arbitres, et que chacun doit jouer le jeu de l'unité.
La réunion se termine à 20 h 30 et est suivie du pot de l'amitié.

§§§§

Réunion du : 15 mars 2018

A : 18 h 30

Lieu : siège du DFSM à Bois-Guillaume

Vice-Président : M. Stéphane CERDAN

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Membres présents : MM. Christophe BROXOLLE; Francis DEVAUX; Patrick DUBOC et Lilian LEROUX

Membre absent excusé : M. Frédéric DESORME

Désignation du secrétaire de séance

Jean-Pierre DUBREUIL est désigné secrétaire de séance

§§§§

Adoption du Procès-verbal

La Commission procède à l'adoption du procès-verbal N° 2 de sa réunion du 18 janvier 2018 à l'unanimité des présents.

§§§§

Félicitations

La Commission adresse ses félicitations (et pas trop de nuits blanches !) à Frédéric DESORME, membre de la CDA du DFSM - Antenne de Rouen - et à son épouse, pour la naissance de leur fils Liam.

§§§§

Condoléances

La Commission présente ses sincères condoléances à M. Philippe POLLET pour le décès de sa belle-sœur, ainsi qu'à la famille et aux proches de M. Henri LE SANN, ancien Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et de M. Jean BOULLE, ancien Président du District Fluvial de Football.

Elle souhaite également un prompt rétablissement à tous les arbitres et membres de leur famille blessés ou malades.

§§§§

Inventaire des principaux courriers reçus

Tous les courriers reçus ont retenu une attention particulière de la part de la CDA et ont été traités.

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Le point sur les affaires en cours (sanctions disciplinaires en attente)

Au jour d'aujourd'hui, 51 courriers disciplinaires ont été envoyés aux arbitres dont 5 classés sans suite (sanction annulée).

3 arbitres n'ont toujours pas répondu à leur convocation devant la CDA - Antenne de Rouen - Ils ne sont toujours pas désignés jusqu'à ce qu'ils conviennent d'une nouvelle date à leur convenance.

La CDA leur a demandé de prendre contact avec son Vice-Président pour convenir d'une nouvelle date.

Il reste à ce jour une affaire en cours (en trop perçu par un arbitre). Le premier courrier étant resté à ce jour sans réponse fera l'objet d'une relance avant d'envisager une autre suite à donner

§§§§

Le point sur les effectifs

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Jolyone LEMARCHAND, arbitre D 3 en provenance des Yvelines.

Nous souhaitons bonne chance à M. Lucas SIMPOL, JAD, qui nous a quitté pour rejoindre le District des Flandres.

§§§§

Le point sur les désignations

Hormis les difficultés exposées lors de la réunion plénière du 23 février dernier à Darnétal, les responsables des désignations n'ont pas rencontré de problèmes particuliers.

A ce jour :

- 1546 désignations pour les compétitions « Seniors »
- 537 matchs arbitrés en compétitions « Jeunes »

§§§§

Le point sur les formations JAL

4 JAL en formation

3 stages ont été réalisés avec pour chacun un questionnaire et un devoir.

Restent encore 2 stages à réaliser avant l'examen final qui aura lieu le 7 avril 2018 à partir de 14 h 00 à la Ligue à St Etienne du Rouvray

§§§§

Le point sur les observations

Au 18 mars, 48 observations auront été effectuées (sous réserve de matchs remis suite aux intempéries pour le week-end à venir).

Restent à faire :

- 2 observations pour les arbitres District 1 (D 1)
- 3 observations pour les arbitres District 2 (D 2)
- 5 observations pour les arbitres District 3 (D 3)



- 15 observations pour les Jeunes Arbitres de District (JAL)

§§§§

Informations sur la réunion de Bureau de la CDA du 21 février 2018 au Havre

Le PV de cette réunion a été transmis par Stéphane aux différents membres de la CDA - Antenne de Rouen.

§§§§

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, clôture de la réunion : 20 h 15

**Le Vice-Président de la Commission
Antenne de Rouen
Stéphane CERDAN**

**Le Secrétaire des deux séances
Antenne de Rouen
Jean-Pierre DUBREUIL**